



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ,
DES SOLIDARITÉS
ET DES FAMILLES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

le 26 septembre 2025

Attestation d'enregistrement au registre des intervenants en prévention des risques professionnels

Monsieur,

A la suite de votre Demande de renouvellement d'enregistrement comme intervenant en prévention des risques professionnels en tant que personne morale pour ANTHEA CONSEILS, reçue complète le 26 septembre 2025, vous êtes désormais enregistré dans nos services pour une période de 5 ans sous le numéro d'enregistrement n° 26573899, pour le/les personne(s) suivante(s) :

BOULITEAU Franck

Je vous rappelle que, conformément aux dispositions des articles D.4644-6, D. 4644-8 à D. 4644-10 du code du travail :

- cet enregistrement valable 5 ans pour l'ensemble du territoire national, doit être renouvelé au terme de ce délai ;
- une demande de renouvellement doit être accompagnée d'un rapport d'activité concernant les 5 dernières années d'exercice ;
- la DREETS peut mettre fin, à tout moment à l'enregistrement d'un intervenant en prévention des risques professionnels lorsque celui-ci ne dispose pas des compétences nécessaires, qu'il ne respecte pas les prescriptions légales ou qu'il n'est plus en mesure d'assurer sa mission ;
- l'intervenant en prévention des risques professionnels tient à disposition de la DREETS les éléments permettant de justifier son activité.

Vous veillerez à signaler les changements de collaborateurs.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

P/La Directrice régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
Par délégation,
Le Responsable du Pôle Politique Travail

Régis GRIMAL